



A

<-vers plan B

C

B

<-vers plan C

vers plan D->

D

LEGENDE

- Rivières, torrents, canaux
- Bâti
- Limites cadastrales
- Limites communales
- Périmètre d'études du PPRI
- Zone hors RESI
- Centre historique
- Tenement "Clairefontaine"

ZONAGE REGLEMENTAIRE DU RISQUE
Niveau de contrainte*, nature du risque**, localisation du risque***

- RCn
- RCu
- RCs
- Bc2
- Bc1
- B10

Chaque zone de risques est référencée par deux indices au moins :
 * Le premier correspond au niveau de contrainte à appliquer.
 Lettre R pour le couleur Rouge en zone de contraintes fortes.
 Lettre B pour le couleur Bleu, forcées en zone de contraintes moyennes.
 Lettre C pour le couleur Claire ou Vert en zones de contraintes faibles.
 Blanc en zone sans contraintes particulières.
 ** Le second correspond à la nature de l'aléa créant le risque (matricielle pour les zones de contraintes fortes, minuscules autres), il peut être éventuellement complété par un chiffre pour les zones de contraintes moyennes et faibles.
 C ou C pour canal rapide de rivière Romanche.
 L'emprise des inondations historiques.
 l'indice 0 renvoie à l'emprise des crues historiques.
 l'indice 1 renvoie à un aléa faible en enjeu urbain (existant ou futur) ou enjeu d'activités.
 l'indice 2 renvoie à un aléa moyen - en enjeu urbain (existant ou futur) ou enjeu d'activités.
 *** Le troisième correspond à la nature de la zone impactée par le risque (précise uniquement pour les zones de contraintes fortes) :
 n pour zones à enjeux futurs (non inclusées dans le tissu urbain) ou naturelles
 u pour zones à enjeux urbains ou d'activités ou à enjeux futurs (inclusées dans le tissu urbain)
 d pour zones de mise en danger à l'arrière des berges et digues

N
 0 m 250
 Echelle: 1/5000